

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21723 - 80ÈME ANNÉE

20 décembre : la CGTR a défié la grande distribution

Grâce aux luttes des syndicats, du PCR, des militants culturels et autres progressistes, le 20 décembre est un jour férié à La Réunion. Mais la commémoration de l'abolition de l'esclavage dans notre pays correspond au pic annuel des profits de la société de consommation. La pression est si forte que les grandes surfaces sont ouvertes de jour-là. Comme chaque année, la CGTR organisait une mobilisation devant les enseignes du Groupe Bernard Hayot au centre commercial de Quartier-Français à Sainte-Suzanne.

Militants de la CGTR-Commerce et sympathisants ont interpellé la population ce 20 décembre 2024 au centre commercial de Quartier-Français à Sainte-Suzanne. Les syndicalistes ont rappelé la loi : le 20 décembre est un jour férié, les commerces doivent donc être fermés par respect pour les victimes d'un crime contre l'humanité lui aussi reconnu par la loi, l'esclavage. Mais la commémoration de la date de l'abolition de l'esclavage se situe au cœur du pic annuel des profits de la société de consommation importée à La Réunion par le néocolonialisme français. Des milliers de véhicules s'agglutinent dans les dizaines de centres commerciaux implantés à La Réunion. C'est la frénésie des achats de la période des Fêtes.

Sensibiliser pour élever les consciences

Carrefour, Mr. Bricolage et Decathlon sont les trois principales enseignes du centre commercial. Elles appartiennent au Groupe Bernard Hayot, une société étrangère à La Réunion qui rapatrie ses profits dans un autre pays. Les syndicalistes étaient postés devant l'entrée de Mr. Bricolage. Leur action visait à sensibiliser la population en cherchant à élever les consciences.

En effet, le même problème se pose chaque année : des milliers de travailleurs sont contraints de travailler le 20 décembre. Cela s'explique notamment par des salaires insuffisants et par la pression des

propriétaires de ces enseignes commerciales. Dans un pays où la moitié des travailleurs sont au chômage ou dans un travail précaire, il est bien difficile de dire non.

Compte tenu que l'État refuse de soutenir la fermeture des commerces le 20 décembre, les maires doivent céder sous la pression et accordent des dérogations pour permettre ces ouvertures de magasins.

Distribution de tracts et maloya étaient à l'ordre du jour dans la mobilisation. Le combat des syndicalistes de la CGTR rappelle la difficulté de lutter contre le néocolonialisme français.

Pic des profits rapatriés en France

Rappelons que sous la pression des progressistes, la France fut contrainte de concéder l'égalité sociale aux Réunionnais. Mais Paris a trouvé le moyen de retourner la situation à son avantage. L'afflux d'argent versé sous forme de salaires, de prestations sociales et d'aides aux entreprises est notamment dépensé dans les automobiles et les carburants importés, dans des services comme EDF ou l'eau ou dans la grande distribution. Une grande partie de ce dernier secteur appartient à des sociétés françaises. Ainsi, l'argent public obtenu par la lutte repart à l'étranger pour enrichir les profits de sociétés extérieures à notre pays.

Pour le néocolonialisme français, la période des Fêtes de fin d'année est celle où les profits rapatriés en France sont les plus importants. Il est donc inconcevable pour ce système de fermer le robinet des profits une journée durant cette période, même si cette fermeture est une marque de respect pour toutes les victimes de l'esclavage, crime contre l'humanité.

Souhaitons que les consciences puissent être libérées du néocolonialisme afin que le 20 décembre puisse être pleinement commémoré à La Réunion.

M.M.

Élections à la Chambre d'Agriculture

La CGPER présente sa liste « Au cœur des intérêts de nos agriculteurs »

Ce 19 décembre, la CGPER a présenté sa liste pour les élections du 31 janvier 2025 à la Chambre d'Agriculture. Cet événement eut lieu devant le siège de la Direction de l'Agriculture. Ce choix symbolique souligne une orientation. 4,5 millions d'euros de dettes sociales paralysent la Chambre. La CGPER compte assainir la situation pour redonner à l'institution consulaire son rôle : l'interlocuteur incontournable du monde agricole pour les pouvoirs publics. L'État devra faire bouger les lignes pour que la chambre consulaire puisse redevenir l'interlocuteur incontournable entre le monde agricole et les pouvoirs publics.

Ce 19 décembre à Saint-Denis, la CGPER a présenté sa liste pour les élections de la Chambre d'Agriculture prévues le 31 janvier 2025. Intitulée « Au cœur des intérêts de nos agriculteurs » et conduite par Jean-Michel Moutama, président de la CGPER, la liste est soutenue par la Confédération paysanne.

La conférence de presse s'est déroulée devant la représentation du ministère de l'Agriculture à La Réunion, la DAAF. Ce choix symbolique est expliqué par Jean-Michel Moutama. « La Chambre d'Agriculture cumulait 6 millions d'euros de dettes, dont 4,5 millions d'euros de dettes sociales en 2022 selon un rapport de la Cour des Comptes daté du 15 mars dernier. La Cour des comptes indique un risque pour la survie de la structure. Comment appliquer un projet dans une telle situation ? », précise-t-il. « Nous interpellons l'État pour qu'il fasse bouger les lignes pour les dettes sociales ».

Lorsque l'équipe actuelle a pris la direction de la Chambre d'Agriculture, les dettes étaient beaucoup moins importantes. « Le redressement financier était un des thèmes de campagne de cette équipe lors des précédentes élections, elle a échoué, tout s'est aggravé », constate le dirigeant syndical. Cette situation financière paralyse la Chambre d'Agriculture et

entraîne une perte de crédibilité.

Refaire de la Chambre l'interlocuteur incontournable du monde agricole pour les pouvoirs publics

La CGPER compte assainir la situation pour redonner à l'institution consulaire son rôle : l'interlocuteur incontournable du monde agricole pour les pouvoirs publics. Car actuellement, ce sont en fait les coopératives qui ont repris ce rôle. « Or, moins de 40 % des agriculteurs sont adhérents de ces structures, alors que la Chambre d'Agriculture représente tous les agriculteurs ».

Par exemple, la Chambre d'Agriculture doit redevenir le moteur d'un projet de développement de ce secteur économique essentiel pour les exportations et pour aller vers l'autosuffisance alimentaire.

En termes de projet, la CGPER porte l'idée de la diversification des productions. « Le modèle d'une exploitation de 5 hectares plantée en cannes à sucre n'est plus viable, il faut que les agriculteurs puissent diversifier afin d'augmenter leurs revenus. Ce sera aussi un plus pour augmenter la part de la production locale dans l'alimentation », souligne Jean-Michel Moutama.

À un peu plus d'un mois du scrutin, la CGPER est mobilisée pour redonner espoir à un secteur ravagé par la crise. Augmenter les revenus des agriculteurs et redonner son rôle à la Chambre d'Agriculture sont des nécessités.

Outre la CGPER, deux autres listes sont candidates, celle de la majorité sortante FDSEA et celle de l'UP-NA.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

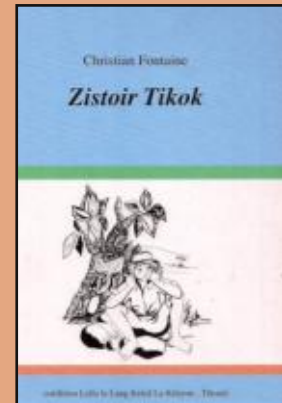
TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Zistwar Tikok

Zistwar Tikok, par Christian Fontaine... zistwar an kréol dann Témoignages



Inn léson katésis

In zour (Tikok té ankòr desi le ban katésis, li té pokòr fé son promièr kominion), le masèr k'i fé katésis, i esplik :

« Jésus a dit : Heureux celui qui partage... Par exemple mes enfants, je partage mon pain avec mes petits camarades... ».

« Je partage mon pain !... Je partage mon pain !... » Mé kansa Tikok té oi la koulèr d'in bou-t'pin, li ? Inn foi le tan ! E ankòr ! Ek sa, kamarad, li navé si telman ! E si, dék li lavé asté in nti pin ousansa in makatia, té falé li partaz an nti morso, é bin sak kamarad noré pasé po bous kansréti son trou d' dan !...

Alors, Tikok té trakasé, li té mazine an li minm : « Eré sak i partaz... E lé vré : sak lé kab partazé lé éré !... Mé amoin ? Moin lé oki konm Zob : moin la poin le moyen d' partazé !... » Anfin son nti tèt i travay minm, li, la !

Rozman, apré sa, lo ma-sèr la asèw son lesplikasion, la di :

« Si vous n'avez pas de pain, ni de chocolat, ni de bonbon... Vous pouvez avoir de la joie à partager !... »

E ladsì, Tikok la maziné : « Bin, m'a fé l' komik po mon kamarad, alors !... » Soman, la ankòr, minm si son kèr lavé klersi in pé, li té pa trankil : li té oi pa koman sa i pouré donn manzé son kamarad !...

Christian Fontaine

Oté

Déga siklone ? Kroi pa sa lé rienk pou lé zot !

Mézami mayotte i sorte gingn in salkré kou d'trafalgar, in for siklone-ankor pli for, i paré, ké sète l'ané 1934. Astèr ni romarke dè shoz : in pé i komanss dir sa na poin arien poiou oir avèk lo réshofman klimatik. Konmsi la responsabilité demoune dsu lo réshofman klimatik lété konm késhoz i anparl mèm pi.

Poitan i di é i rodi dopi dé zané, avèk lo réshofman loséan nora plkizanpliss bann for siklone é avèk lo bann déga k'i sava avèk. Arzoute avèk sa pou déssèrtin épi zot fake new lo réshofman klimatik i égziss pa-sansa sé in sikssèssion péryoe froi avèk pèryode sho san responsabilité demoune é sirtou demoune bann péi indistrializé.

In n'ote son i konsist a dir lo siklone sé in fénomène natirèl danzéré par li mèm é i fo pa rode midi a katorzèr. Dakor siklone la kassé ! mékossa li kass pli fassilman, Bann mézon solide sansa bann bidonvoil mèm paf é konm lé n'ote avan sinploman an anpilan bann tol lé z'inn dsi lé zot.

Aprés, mi rapèl touzour sak in dalon téi di amwin. Li téi di amwin, an parmi bann bran kade i sorte an Franss la pal o pli zényal k'i vien dann loutremèr é sa lé bien vré... poitan Mayotte laba néna in ladministrassion avèk demoune i sorte an Franss é oila ké banna i ariv pa prézante inkalkil lo bann déga é pli pir oila ké zot i anonss plizyèr santène mor, mèm plizyèr milyé san dir anou po kossa i fé.

Mé la pa toussa la é siklone i intèrèss pa solman Mayotte, lo Mozambik, épi bannzil La Républik Maurice. I fo pa ni obliye sa i pé konssèrn anou galman é kom i di bann fénomène-la lé riskab d'ète pli for é pli danzéré ké sète nu la koni dopi kétan.

A bon antandèr salu !

Justin